

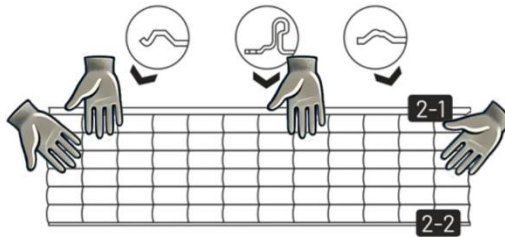
CONDITIONS DE MANIPULATION ET STOCKAGE DES PRODUITS

Manipulation des produits :

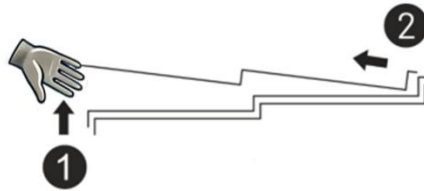
- Lors du déchargement manuel, il est conseillé de porter des gants de protection. Évitez de faire glisser les plaques sur elles-mêmes ou sur le sol, car cela pourrait rayer la peinture en raison des débris granuleux, des bords tranchants ou de la nature même du produit, selon les caractéristiques du revêtement.
- Il faut éviter de déplacer les plaques métalliques de manière à les plier.



- Pour le déchargement et le déplacement des plaques métalliques de moins de 4 m de longueur sur le chantier, deux personnes suffisent. Pour des plaques plus longues, un nombre plus important de personnes est nécessaire afin de réduire le risque de déformation mécanique permanente.
- Il est interdit de déplacer les plaques en les tenant par les bords du côté couvert (marquage 2-2), car cela provoquerait une déformation permanente qui affecterait l'étanchéité et l'apparence esthétique de la couverture. Les plaques doivent être déplacées perpendiculairement avec le long bord vers le sol, en tenant le côté recouvert (marquage 2-1), de préférence au niveau des nervures de la tôle de toiture, là où le produit est le plus rigide. Dans le cas des panneaux de toiture à verrouillage, les plaques doivent être déplacées par le "snap" du côté des trous de montage (marquage 2-1).



- Selon la longueur des plaques, il est important de les maintenir à une distance d'environ 0,5 à 1,5 m du bord. Ne retirez pas les plaques en tenant les extrémités, car cela pourrait endommager la plaque.
- Lorsque vous soulevez une plaque de toiture de la pile, commencez par soulever la partie avant de la plaque (marquage 1), puis déplacez-la vers l'arrière pour la retirer (marquage 2). Évitez de faire glisser les plaques les unes sur les autres, car les points de montage encastrés pourraient endommager la peinture de la plaque inférieure.



- Ne vous tenez pas sur des plaques qui ne sont pas fixées à la sous-structure. Des plaques sans support adéquat risquent de se déformer de manière permanente.

Stockage :

- Les produits en tôle métallique doivent être stockés dans des locaux couverts et bien ventilés, à l'abri des intempéries et des variations brusques de température et d'humidité.
- Les couvertures de toiture en tôle métallique, découpées à toute longueur, peuvent être stockées dans leur emballage pendant un maximum de 2 semaines après la livraison. Si le stockage doit durer plus longtemps, il convient de suivre les règles suivantes :
 - o Pour les tôles trapézoïdales et les tuiles, retirez le film plastique utilisé pour l'emballage pendant le transport ; pour les joints, enlevez le film adhésif protecteur appliqué sur les tôles ;
 - o Les tôles trapézoïdales et les tuiles doivent être séparées du sol et les unes des autres à l'aide de cales en bois sèches permettant un flux d'air libre. Ainsi, les tôles ne toucheront ni le sol ni les autres tôles. Les tôles doivent être empilées par groupes de 10.
- Les tôles métalliques modulaires peuvent être conservées dans leur emballage d'origine pendant un maximum de 3 mois. Un stockage plus long nécessite un contrôle périodique (une fois par semaine) de leur état afin d'éviter la corrosion blanche et l'accumulation de boue sur leurs bords.
- Si les produits en tôle métallique sont mouillés ou humidifiés pendant le transport, le déchargement ou le stockage, ou si de la corrosion blanche apparaît, il est nécessaire de les sécher. Si besoin, nettoyez les bords des dépôts avec un chiffon légèrement imbibé d'huile de paraffine. Assurez-vous également qu'un flux d'air libre circule entre les tôles, conformément au point 2.
- Le film adhésif de protection appliqué sur les tôles métalliques conserve ses propriétés pendant 2 mois après application. Pour un stockage plus long, il est impératif de vérifier régulièrement (une fois par semaine) que le film ne laisse pas de résidus de colle sur la surface de la tôle lors de son retrait. Si de la colle persiste, le film doit être enlevé immédiatement.
- Le retrait du film adhésif de protection de la tôle métallique doit être effectué lorsque la température du matériau est d'au moins 15°C.
- Les produits en tôle métallique ne doivent pas être stockés dans des endroits exposés à des facteurs pouvant nuire à leur qualité, tels que : une forte concentration de chlorures dans l'air, des composés chimiques, de la poussière de ciment ou des excréments d'animaux.
- Le ruban butyle appliqué sur les produits doit être protégé contre l'humidité et la contamination, même si le produit est déjà emballé en usine. Une exposition au soleil de plus de 14 jours altère ses propriétés. Les parties des produits où le ruban butyle a été appliqué doivent être protégées afin de préserver l'efficacité du butyle.